

Communiqué

Hébergement d'urgence

Le Répit ouvrira ses portes en janvier 2019

Dès le 14 janvier et jusqu'au 30 avril 2019, le Répit ouvrira ses portes à la rue Saint-Martin. La Ville et la Fondation Mère Sofia renouvellent leur partenariat pour offrir un lieu d'accueil de nuit aux personnes sans abri, en situation de vulnérabilité ou concernées par les addictions. Gratuit et sans inscription, il fonctionne de la même manière qu'un espace de jour et propose un lieu chauffé et de petites collations. Cette structure complète le dispositif d'aide d'urgence hivernal lausannois.

La Fondation Mère Sofia se réjouit de pouvoir ouvrir, avec le soutien de la Ville, le Répit dès le 14 janvier et pour une durée de trois mois. Conçu comme un espace d'accueil d'urgence, ce lieu permettra d'accueillir chaque nuit une centaine de personnes sans abri, en situation de vulnérabilité ou concernées par les addictions.

Les conditions d'accueil demeurent identiques à celles de l'année dernière. Les personnes peuvent y venir gratuitement et sans aucune inscription. Le Répit fonctionne comme un espace de jour. S'il n'offre pas de lits, il permet aux personnes précarisées de se reposer dans un lieu sécurisé et chauffé. Elles peuvent également bénéficier de boissons et de petites collations. Le Répit occupera cette année des locaux autonomes, à la rue Saint-Martin 24.

A noter que l'Abri PCi de la Vallée de la Jeunesse demeure disponible en cas, notamment, de déclenchement du plan « Grand froid ».

Avec «Le Répit», la Ville souhaite adapter son dispositif d'accueil d'urgence durant l'hiver. Elle en finance le fonctionnement pour 2019 à hauteur de 150'000 francs.

La Municipalité de Lausanne

La Fondation Mère Sofia

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77
- Ada Marra, présidente de la Fondation Mère Sofia, tél. +41 76 383 20 69
- Véronique Eichenberger, directrice adjointe, Fondation Mère Sofia, tél. +41 78 888 51 59

Lausanne, le 6 décembre 2018



Bureau de la communication